Procès-Verbal 4 – 2017

Réunion Du Conseil de Ligue - Samedi 26 Août 2017 - 09h30 – SAINTE MONTAINE (18)

Présents: Nico ANGENON, Jean Jacques BRION, André QUIGNON, Bruno SIMON, Chantal HARDOUIN, Michel CASY, Stéphane OLLIVIER, Stéphane LELONG, Jean-Luc PACAUD, Bernard THIBERT, Adrien DODU, Morgan REGNIER, François REIGNOUX, Jacques MAUPU, Philippe ROGER, Gérard DUTOUR, Marie FRANCISCO, Thierry QUETARD.

Absent : Cyril BERNAT

Excusés : Philippe LEBON, Thomas VALLEE, François DEMARCHE, Gallien DELAGE, Stéphane DERYCKE

Invités Excusés : Romain BARDIN, Nicolas GAUDELAS, Nicolas METRAIREAU, Isabelle BAHAIN, Martine TRIPIAU

18 Votants

Ouverture de la séance par Bruno SIMON. Remerciements formulés vers l'équipe du centre de vacances qui nous reçoit.

**\*1) Adoption du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil de Ligue du 13 Mai 2017 et Réunion des présidents et Bureau de ligue du 07/07/2017**

Le procès-verbal du Conseil de Ligue du 13 Mai 2017 est adopté par 15 voix pour et 3 abstentions.

Remarque de Gérard DUTOUR sur le PV de la réunion du 07/07/2017 pour l'augmentation des salaires au 01/07/2017 : le personnel est-il au courant ? Oui. Les 1,20 % sont-ils appliqués sur le minimum CCNS ou sur le salaire actuel ? Beaucoup de débats sur les salaires du personnel actuel qui sont au-delà du minimum ; l'entretien annuel a pour objet, notamment, le salaire. Pour cette année, l'augmentation du CCNS est appliquée, nous devons nous positionner pour les futures augmentations prévues par la CCNS : devons-nous l'appliquer sur le salaire qui est supérieur au niveau ? Demande Stéphane LELONG : est-ce que le conseil de Ligue est d'accord de laisser le seul entretien annuel décider de l'augmentation.

Le procés-verbal du bureau de ligue du 07/07/2017 est adopté par 14 voix pour et 4 absentions.

La Démission de Cyril BERNAT du Conseil de Ligue formulée le 25/08/2017 est validée.

Pour la validation et homologation des salles, suite à la démission de Cyril BERNAT, le poste est actuellement vacant. Des contacts ont été pris et nous sommes en attente de réponse.

Philippe ROGER demande si l’achat de matériel mutualisé pour la saison 2017/2018 sera renouvelé. Lancement de la quatrième vague lors de l'A.G. du 23/09/2017 (réduction de 45 %) en marque BUTTERFLY de préférence.

Cette année, plus de 100 000 € d'achats mutualisés ou des clubs ont été subventionnés par la Région Centre Val de Loire. Stéphane LELONG rappelle un accord avec la marque CORNILLEAU par l'intermédiaire de la FF Handisport et pour des opérations spécifiques.

Intervention d'André QUIGNON sur l'extension du siège suite à la remarque d'Adrien DODU qui souhaitait quelques précisisons. L’accord a été donné le 30/05/2017 lors du Bureau de Ligue. Un vote est demandé pour l'extension et ce dossier sera présenté à l'A.G..

Vote sur l'extension : 15 pour et 3 absentions.

A ce sujet les prérogatives du Bureau et du Conseil ne sont pas clairement identifiées comme le fait remarquer Gérard DUTOUR. Le bureau de septembre tentera de le faire.

**\*2) Bilan 2016/2017 et Prévisionnels 2017/2018 – 2018/2019 et AG à Sandillon (45)**

Intervention de Jacques MAUPU pour présenter tous les documents joints. Les 13000 € de la FFTT seraient versés au cours de 2017. Ils ne le sont pas encore mais seront provisionnés à hauteur de 6500€ par saison. Quid des 2000€ de la convention fédérale s’interroge là aussi Stéphane LELONG. Elle est inscrite car a été notifiée précise Jacques MAUPU.

Pour les charges : il serait opportun de séparer les achats du matériel propre à la Ligue et achats mutualisés

Au cours de la présentation du compte de résultat des explications sont données au fur et à mesure.

Le compte de résultat est adopté à l'unanimité.

Lors de l'A.G. il faudra faire voter le budget des 50 ans de la ligue (additif du budget prévisionnel 2017/2018).

La présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2018/2019 est ensuite proposé. A l’issue de quelques commentaires et ajustements, des modifications seront apportées afin d'arriver à un budget équilibré. Ce document sera travaillé par Jacques MAUPU et Thierry QUETARD et soumis par vote électronique avant de le mettre en ligne sur le site de la Ligue pour l’Assemblée Générale.

Tarification des licences : augmentation 2018/2019. Une augmentation d'1 € sur les licences traditionnelles et promotionnelles est demandée. Résultat du vote: 6 pour, 9 contre, et 3 absentions.

Revoir la part ligue sur les licences promotionnelles du fait du reversement plus important aux Comités. La présentation initiale sera remise. Une explication sera apportée par le Secrétaire Général lors de l’Assemblée Générale

A.G. SANDILLON (45) : La finalisation du dossier sera faite entre Jean Luc PACAUD, Bruno SIMON et André QUIGNON.

André QUIGNON souhaiterait respecter le nombre de délégués auprès de la FFTT pour n’avoir que trois délégués au lieu de cinq.

Votes pour réélection : 14 pour, 2 contre et 2 absentions. Il faudra refaire l’élection après la démission des délégués actuels.

**\*3) 50 ans de la Ligue, 20 ans pôle et 15 ans des minicom's**

Le détail du budget des 50 ans de la Ligue et des autres actions sont présentés par Bruno SIMON et adopté. L’additif au Budget 2017/2018 sera seul présenté en A.G.

**\*4) Points de début de saison et Questions diverses**

Un appel à candidature pour la présidence de la C.R.E.F est lancé suite à la démission d’Adrien DODU qui était en désaccord.

Jean Jacques BRION donne quelques précisions sur la promotion 2017 du Mérite Régional.

Une réunion est programmée le 29/08/2017 pour l'agrandissement du pôle avec Marie France BEAUFILS, Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire.

Effraction du mini-bus de la Ligue : le badge de l'autoroute a étévolé et utilisé. Une plainte a été déposée par André QUIGNON et le nécessaire fait auprès de l'assureur

Fin de la réunion à 12H40. Prochaine réunion le 21 Octobre 2017 au siège de la Ligue du Centre Val de Loire